



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Faits-troublants-concernant-les-contrats-informatiques-Une-enquete-publique>

Faits troublants concernant les contrats informatiques - Une enquête publique dans les plus brefs délais, réclame le



SFPQ

Date de mise en ligne : mardi 29 octobre 2013

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 29 oct. 2013 - Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) réitère sa demande au président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, d'ouvrir une enquête publique sur l'attribution des contrats gouvernementaux en informatique, et ce, dans les plus brefs délais. En janvier dernier, monsieur Bédard avait indiqué que s'il y avait des révélations similaires au secteur de la construction, il n'hésiterait pas une seconde pour recommander à Mme Marois de procéder avec un mandat particulier à la Commission Charbonneau. Or, les révélations concernant le refus de la Sûreté du Québec d'attribuer un important contrat informatique à la firme CGI ayant pourtant remporté l'appel d'offres, viennent appuyer la nécessité d'une enquête publique. Plus récemment l'Unité permanente anticollusion (UPAC) a ouvert une enquête sur des contrats accordés de gré à gré entre 2011 et 2013 à l'hôpital Santa Cabrini de Montréal.

« Plus que jamais, le gouvernement a les motifs nécessaires pour entreprendre une enquête publique. Tous les ingrédients, identiques à la construction, justifiant une telle investigation sont présents : contrats offerts de gré à gré, dépassements de coûts et main mise de certaines entreprises sur la majorité des contrats en informatique. Nous sommes d'avis que les citoyennes et les citoyens sont en droit d'obtenir des explications sur les motifs obscurs qui se cachent derrière l'obsession du gouvernement de laisser à quelques entreprises privées, très souvent les mêmes, lui dicter ses dépenses dans les technologies de l'information », indique Lucie Martineau, présidente générale du SFPQ.

Rappelons que le Vérificateur général du Québec et la Commission de la fonction publique du Québec ont formulé des préoccupations quant à l'utilisation judicieuse des fonds publics dans le domaine des technologies de l'information. Le recours aux sous-traitants pour des travaux récurrents en informatique, comme le soutien aux usagers par exemple, coûte deux fois plus cher en moyenne que le personnel de la fonction publique.

Élections municipales 2013

Par ailleurs, le SFPQ rappelle que l'organisme FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre (FACIL), a soumis cinq questions aux candidates et aux candidats à la mairie de Montréal en lien avec les pratiques de corruption, de collusion et de malversation ayant entaché l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Ville de Montréal.